



## L'Auvergne face à la fluctuation des cours mondiaux : impact sur le revenu des exploitations

Les cours mondiaux des productions végétales et de l'énergie connaissent des fluctuations importantes depuis 2007. Ces variations ont un impact différencié sur le revenu des exploitations auvergnates. Les producteurs de lait et de viande dégagent des revenus faibles qui ne leur permettent pas de faire face à une augmentation importante et durable du coût des aliments. Les exploitations de grandes cultures bénéficient de revenus bien plus élevés mais également plus variables car directement dépendants des cours mondiaux.

Les réformes successives de la Politique Agricole Commune ont conduit à ce que l'essentiel des aides agricoles soit lié à la surface exploitée et non plus au type de production ou à son volume. Les exploitants vendent désormais leurs produits sur des marchés peu régulés dont les cours peuvent librement fluctuer.

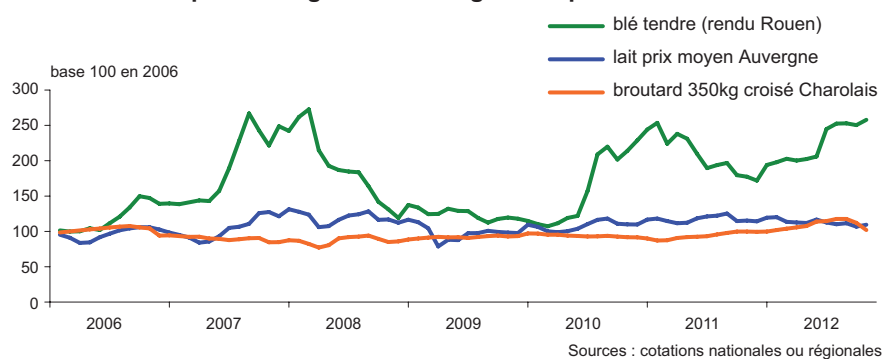
Parallèlement, depuis 2007, les cours des matières premières agricoles et notamment des céréales, ont connu des variations sans précédent. Ils ont subi l'effet conjugué de l'augmentation de la demande alimentaire suite à la conversion d'importantes surfaces vers la production d'agro-carburants, du changement climatique et de mouvements spéculatifs.

Ces variations des cours mondiaux ont des impacts directs ou indirects sur l'ensemble des exploitations auvergnates et notamment les principales orientations que sont la production de grandes cultures, l'élevage de bovins lait et l'élevage de bovins viande.

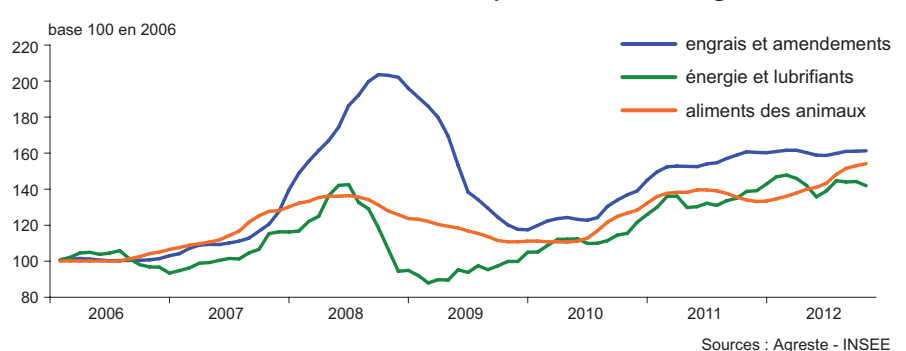
### Une fluctuation des prix variable selon les productions

L'indice du prix du blé a connu deux périodes de forte hausse conduisant à son quasi-triplement en 2007-2008 tout d'abord et de nouveau depuis 2010. Les prix du lait et des brou-

Évolution des indices de prix de vente des principaux produits agricoles auvergnats depuis 2006



Évolution des indices de prix des biens et services de consommation courante depuis 2006 en Auvergne



tards (jeunes bovins exportés pour être engraisés en Italie, au Maghreb ou en Turquie) ont connu des fluctuations beaucoup moins spectaculaires durant cette période. Ces productions périssables sont, en effet, moins sujettes à la spéculation et moins sensibles aux fluctuations des marchés mondiaux.

### Des prix des biens de consommation orientés par le marché

Les prix des biens de consommation utilisés en agriculture sont, eux aussi, directement impactés par l'évolution des cours mondiaux. L'énergie et les lubrifiants ont subi une très forte hausse en 2007-2008

et sont en croissance régulière depuis 2009 sous l'impulsion du cours du pétrole. Celui-ci a un impact immédiat sur le prix des engrais et amendements, dont la production est fortement consommatrice d'énergie fossile, gaz notamment.

Enfin, les variations des prix des aliments du bétail sont directement liées au cours des céréales, avec un effet tampon important cependant : l'indice de prix du blé a progressé de 27 % en 2012 alors que l'indice de prix de l'aliment du bétail augmentait de 16 % sur la même période.

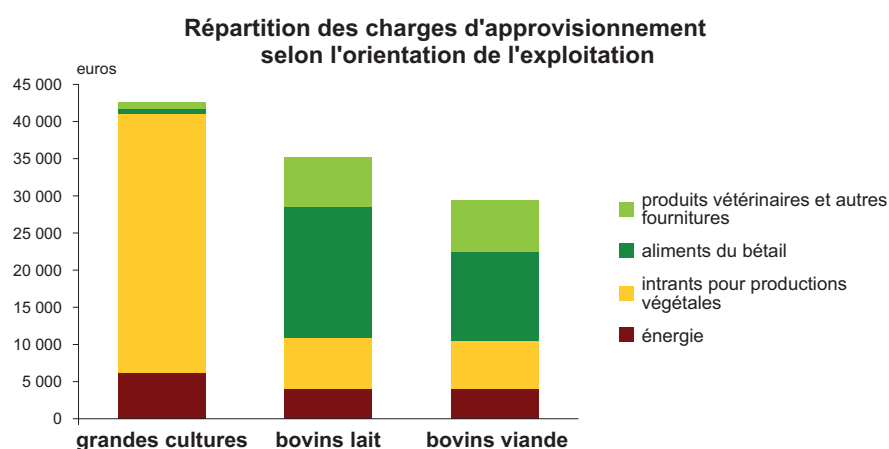
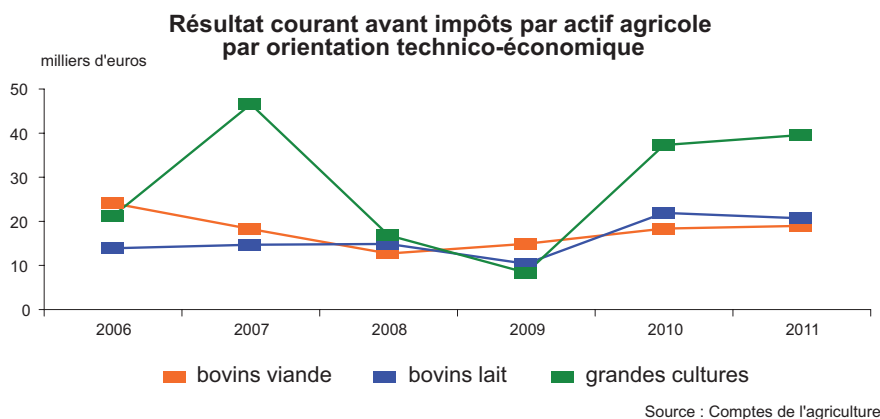
Le prix de l'aliment du bétail a suivi une évolution proche de celui de l'énergie depuis 2006. Il est en croissance constante depuis fin 2011 sous l'impulsion des céréales et des oléoprotéagineux (soja importé). Ceci induit une augmentation des charges d'approvisionnement des éleveurs.

## Des revenus plus ou moins dépendants des fluctuations du marché

Le résultat courant avant impôt par actif des exploitations de grandes cultures se situe en moyenne à 27 300 euros sur la période 2006-2011, soit 58 % de plus que celui des éleveurs de bovins viande (17 900 €/actif) et 76 % de plus que les éleveurs de bovins lait (16 100 €/actif).

Les revenus des céréaliers sont cependant très volatiles : ils ont varié de 1 à 5 depuis 2006 sous l'effet des fluctuations du cours des céréales d'une part et des prix des intrants d'autre part.

Les éleveurs de bovins lait ou viande dégagent des revenus et une marge unitaire très faibles, ce qui a pour effet de limiter leurs capacités d'adaptation en cas de hausse importante des coûts de production.



## Des mesures pour atténuer l'impact des fluctuations

Les responsables professionnels et gouvernementaux sont pleinement conscients des risques liés à ces fluctuations des marchés et de leurs conséquences sur les différentes filières agricoles. Une série de mesures sont en cours d'étude ou de mise en œuvre à différentes échelles.

L'accord du G20 de juin 2011 vise à atténuer la volatilité des prix agricoles en favorisant les échanges d'informations permettant d'anticiper les risques de pénurie et en renforçant

la coordination entre acteurs à l'échelle mondiale.

Au niveau national, l'accord du 3 mai 2011 vise à mieux répercuter les variations de charges d'approvisionnement des éleveurs sur le prix de vente de la viande au détail.

Enfin, il est prévu, à travers le projet de loi sur la consommation, d'introduire un mécanisme de prise en compte de la volatilité des prix des matières premières dans les contrats qui seront mis en place. ■

Seán Healy